

## Communication N° 16 - 2015 au Conseil communal

Séance du 30 septembre 2015

### Nouveau silo à sel

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,

En début d'année prochaine, la Municipalité soumettra à votre Conseil un préavis pour l'octroi d'un crédit destiné à financer un nouveau silo à sel. Pour rappel, en février 2014, la Municipalité souhaitait présenter un préavis qui a été retiré, en particulier car le projet était jugé trop onéreux.

Des études complémentaires ont dès lors été menées afin d'optimiser le projet initial et de réduire le coût de réalisation d'un nouveau silo. D'une part, le volume de stockage a été réduit et, d'autre part, un nouvel emplacement a été choisi sur le parking du centre sportif de Rochettaz.

Vu que ce site est moins visible que celui de la Damataire et qu'il possède un sol de meilleure qualité, il permettra d'éviter des travaux de fondation complexes et des surcoûts liés à l'intégration urbanistique de l'ouvrage.

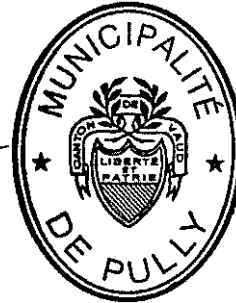
Un appel d'offres sera lancé au mois d'octobre 2015 pour la fourniture du silo, parallèlement à la mise à l'enquête publique.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic



G. Reichen



Le secrétaire



Ph. Steiner

Pully, le 30 septembre 2015